

Lettre d'information n°4 — Eté 2024

Projet éolien de la Vallée des Vollars



ÉDITO

Chers Dangeolaises, chers Dangeolais,

Alors que les beaux jours sont de retour, nous espérons que cette saison apporte avec elle une énergie positive à chacun d'entre vous. Le 18 mars dernier, nous nous sommes réunis une nouvelle fois lors de l'atelier de co-construction $n^{\circ}2$, près de trois mois après l'atelier de co-construction $n^{\circ}1$.

Avec ces deux dernières rencontres, nous avons pu partager avec vous l'avancement des résultats des études en cours et surtout travailler ensemble sur le projet éolien de la Vallée de Vollars, que ce soit en lui trouvant un nom, en construisant des points de vue de photomontage ou en imaginant les mesures d'accompagnement qui pourraient bénéficier au territoire. Le forum informatif et participatif du 10 juin dernier vous a notamment permis de constater le travail effectué à vos côtés tout au long de l'année qui vient de s'écouler.

À l'approche de l'été, nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre engagement et vos contributions pendant cette année écoulée. Vos différents retours et suggestions s'inscrivent au cœur de notre démarche et nous permettent d'avancer ensemble. Nous avançons désormais doucement vers le dépôt du projet, prévu au début d'année 2025, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées du projet éolien au cours des prochains mois.

En attendant notre prochaine rencontre, nous vous souhaitons à tous de passer d'agréables moments en famille et entre amis pour les vacances estivales qui s'annoncent!

Bien cordialement.



Amal MCHACHTI Cheffe de projet



Marion ABECASSIS Chargée de concertation

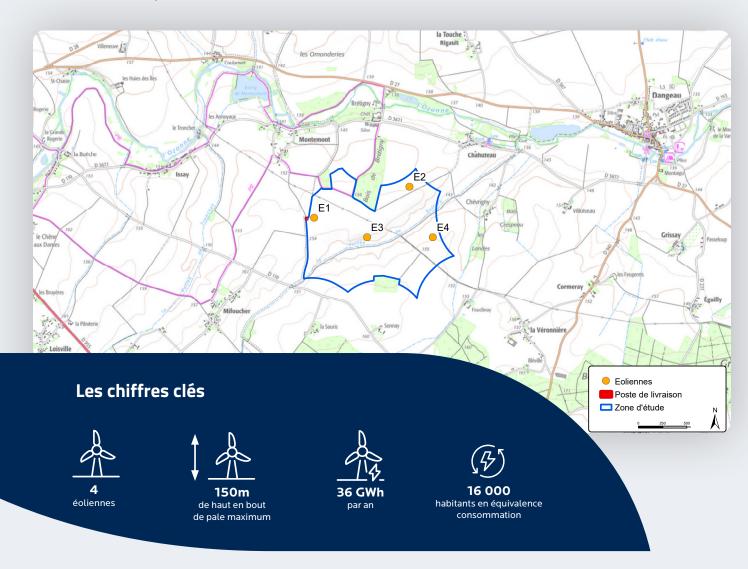


ERG France vous souhaite un bel été!

Découvrez

les avancées du projet

Depuis 2016, ERG Développement France étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Dangeau. À l'issue de la levée des contraintes militaires, les études ont pu se lancer courant 2021, sur une zone validée par vos élus à l'Ouest du territoire. Vous trouverez ci-dessous les principales avancées du projet, dont la carte de la trame d'implantation des éoliennes.



Le calendrier prévisionnel



Rétrospective

de la démarche de concertation



2 forums d'information

L'assemblée de lancement du 25 septembre 2023 a réuni plus d'une trentaine de personnes tandis que l'évènement du 10 juin a rassemblé 20 personnes. Lors de ces forums, nous avons présenté le projet, les avancées des études, ainsi que les photomontages du futur parc pour donner une idée visuelle de son intégration dans le paysage... tout en répondant à toutes vos questions sur l'éolien!





Visite d'un parc éolien d'ERG!

En mai 2024, quelques élus sont montés au sommet d'une éolienne, pour comprendre le fonctionnement d'un parc. Ils étaient encadrés par l'équipe technique d'ERG, basée dans notre centre de maintenance à Chartres.



3 rendez-vous avec les élus

- > Pour prévoir les prochains événements
- > Pour informer très régulièrement les élus des avancées du projet et discuter des mesures d'accompagnement

3 sessions de porte-à-porte

- > Pour vous rencontrer
- > Pour informer l'ensemble de la population



2 ateliers de co-construction

A deux reprises, en décembre 2023 et en mars 2024, nous nous sommes retrouvés pour co-construire les points de vue des photomontages de l'étude paysagère, le nom du projet et nous avons réfléchi aux mesures d'accompagnement qui pourraient bénéficier au territoire.

du projet et de la démarche

Depuis septembre 2023, et après presqu'une année de démarche de concertation, nous avons conclu cette année avec le second forum d'information le 10 juin dernier. Si les vacances arrivent, amenant avec elles la pause estivale, de nouveaux évènements s'annoncent déjà pour la rentrée.

DU CÔTÉ DE LA DÉMARCHE

Les concertations réglementaires



Le comité de projet : Avant le dépôt de la première demande d'autorisation du projet, le comité de projet permet d'assurer une concertation préalable des parties prenantes sur la faisabilité et l'intégration dans le territoire des projets.



Le comité départemental des énergies renouvelables : Ce comité, introduit suite aux Etats Généraux des énergies renouvelables de l'ancienne préfète d'Eure et Loir, a pour objectif de donner un avis consultatif sur chaque projet qui lui est présenté. L'information et la communication se poursuivront jusqu'au dépôt du projet!

Outre la concertation réglementaire, nous continuerons à vous tenir informé jusqu'au dépôt du projet par notre démarche de concertation volontaire.

Le dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Le dossier de dépôt du projet, à soumettre à la préfecture, inclut des études environnementales, acoustiques et paysagères conformes aux réglementations et normes en vigueur, visant à assurer une bonne insertion du parc dans le territoire.

DU CÔTÉ DU PROJET

Des états initiaux aux études d'impact



Une synthèse des études initiales environnementales, paysagères et acoustiques, ainsi que les photomontages, est disponible sur le site internet. L'implantation a également été déterminée, ce qui permettra de lan-



cer les études d'impact. Celles-ci viseront à identifier les impacts potentiels du futur projet sur le territoire et



à définir les mesures nécessaires pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.

Faites-nous part de vos idées et suggestions sur le site internet du projet dans la rubrique Vos Contributions > Fil de discussion

projeteolien-dangeau-erg.fr

Amal MCHACHTI amchachti@erg.eu 06 02 02 49 35





Hugo BERROCHE hugo.berroche@demopolis-concertation.fr 06 40 89 17 63